Formation DS33 : Les calculs du solde de tout compte

1 jour

Dernière modification le 23 août 2021

Présentation

Maîtriser tous les éléments du solde de tout compte afin d'en fiabiliser le calcul

Objectifs de la formation

- Comprendre et vérifier les calculs du logiciel de paie
- Maîtriser les bases de cotisations des indemnités de rupture
- Sécuriser l'entreprise contre les risques contentieux

Public

- Responsables et gestionnaires de paye, tout collaborateur du service RH, juristes en charge du droit social
  Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap

Pré-requis

Connaissances professionnelles relatives à la configuration de la paie et expérience pratique

Programme

Le calcul des éléments du salaire brut

- Le contrat à durée déterminée
- Les conséquences payes de la rupture du contrat à durée indéterminée
- Le cas particulier de la prise d'acte
- Le calcul de l'indemnité compensatrice de congés payés
- Les techniques de calcul en cas d'annualisation (le CIC)
- Le sort des jours de RTT non pris

Le calcul du salaire net en fonction des bases de cotisations

- La régularisation des plafonds
- Les calculs de l'abattement CSG-CRDS
- Le régime légal de la compensation

Le régime social et fiscal des indemnités de rupture

- Les différences entre régime social et régime fiscal
- L'indemnité de licenciement – calcul, incidence de l'absence maladie
- Le cas particulier de la rupture conventionnelle
- Les indemnités de départ à la retraite
- L'indemnité transactionnelle (les 3 plafonds)

La remise des documents obligatoires

- Le certificat de travail – contenu
- Le reçu pour solde de tout compte – contenu et effet libératoire
- L'attestation France travail
- L'organisation de la portabilité prévoyance et mutuelle

Les plus de la formation

- Intervenant expert en droit social
- Méthode pédagogique active, ludique, interrogative, démontrative
- Études de cas pratiques (se munir d'une calculatrice)
- Remise de documentation

Évaluation

- La validation des acquis se fait tout au long de la formation à travers des exercices d'application et des études de cas
- Un questionnaire d'évaluation des acquis est remis à chaque participant au terme de la formation

Formations complémentaires

- Appliquer le droit social à la paie - DS15
- La paie de l'annualisation du temps de travail dans la BASS (CCN66, 51 et CHRS) - DS32

Dates

En inter - Présentiel:

- Pas de session prévue prochainement

En inter - Distanciel:

- 30 janvier 2026
- 7 mai 2026
- 11 septembre 2026
- 9 novembre 2026

Tarifs

En inter - Distanciel

Adhérents

345 € nets de taxes par personne.

Non-adhérents

455 € nets de taxes par personne.

Formation disponible en intra

Une formation intra c'est :

- Une analyse précise de votre demande
- Une proposition détaillée de formation
- Une formation planifiée en concertation avec le centre de formation

Sur devis seulement.

Organisme de formation enregistré
sous le numéro 11 75 54735 75.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

nexem.fr/formation
formation@nexem.fr
Tél : 01 55 45 33 02